

16. 17
Voir pour les renvois indiqués par les chiffres, le modèle en blanc imprimé en tête.
Marie Catharina
le 30 Juin
1847

MAIRIE de Souty le bain Arrondissement de Strasbourg
Le 1^{er} Juin jour du mois de Juin
an mil huit cent quarante-sept, à Dix heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Marie Catharina
née à Souty le bain le Trente Juin mil huit cent quarante-sept,
à huit heures du matin fille légitime de Joseph Philipp
de Souty le bain âgé de Trente Six ans, profession
d'ouvrier domicilié à Souty le bain et de Marie Thérèse
de Souty le bain âgée de Trente Cinq ans,
domiciliée à Souty le bain (son épouse légitime mariage)
L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe féminin
Premier TÉMOIN: Charles Martin âgé de
Cinquante Six ans, profession de boulanger domicilié
à Souty le bain département de Bas Rhin
Second TÉMOIN: Marie Thérèse Joseph âgé de
quarante ans, profession de vigneron domicilié
à Souty le bain département de Bas Rhin
Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant
et après lecture du présent acte ont signé

Constaté suivant la loi et dressé le présent acte par moi, Moses Ignace
Maire, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, en présence et sur la déclaration des témoins ci-dessus dénommés.
Charles Martin Le Maire
Joseph Philipp

16. 18
Michel Laurent
le 7 Juillet
1847
Suisse

MAIRIE de Souty le bain Arrondissement de Strasbourg
Le 1^{er} Juillet jour du mois de Juillet
an mil huit cent quarante-sept, à Dix heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Michel Laurent
né à Souty le bain le Sept Juillet mil huit cent quarante-sept,
à une heure du matin fils naturel de Pierre
de Souty le bain âgé de quarante ans, profession
d'ouvrier domicilié à Souty le bain et de Marie Thérèse
de Souty le bain âgée de quarante ans,
domiciliée à Souty le bain (son épouse légitime mariage)
L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe masculin
Premier TÉMOIN: Charles Martin âgé de
Cinquante Six ans, profession de boulanger domicilié
à Souty le bain département de Bas Rhin
Second TÉMOIN: Marie Thérèse Joseph âgé de
quarante ans, profession de vigneron domicilié
à Souty le bain département de Bas Rhin
Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant
et après lecture du présent acte ont signé

Constaté suivant la loi et dressé le présent acte par moi, Moses Ignace
Maire, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, en présence et sur la déclaration des témoins ci-dessus dénommés.
Charles Martin Le Maire
Joseph Philipp

16. 19
Voir pour les renvois indiqués par les chiffres, le modèle en blanc imprimé en tête.
Marie
le 29 Juillet
1847



MAIRIE de Souty le bain Arrondissement de Strasbourg
Le 1^{er} Juillet jour du mois de Juillet
an mil huit cent quarante-sept, à Dix heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Marie
née à Souty le bain le Trente Juin mil huit cent quarante-sept,
à une heure du matin fille légitime de Joseph Philipp
de Souty le bain âgé de Trente Six ans, profession
d'ouvrier domicilié à Souty le bain et de Marie Thérèse
de Souty le bain âgée de Trente Cinq ans,
domiciliée à Souty le bain (son épouse légitime mariage)
L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe féminin
Premier TÉMOIN: Charles Martin âgé de
Cinquante Six ans, profession de boulanger domicilié
à Souty le bain département de Bas Rhin
Second TÉMOIN: Marie Thérèse Joseph âgé de
quarante ans, profession de vigneron domicilié
à Souty le bain département de Bas Rhin
Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant
et après lecture du présent acte ont signé

Constaté suivant la loi et dressé le présent acte par moi, Moses Ignace
Maire, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, en présence et sur la déclaration des témoins ci-dessus dénommés.
Charles Martin Le Maire
Joseph Philipp

16. 20
Dangele Joseph
le 30 Juillet
1847
Suisse

MAIRIE de Souty le bain Arrondissement de Strasbourg
Le 1^{er} Juillet jour du mois de Juillet
an mil huit cent quarante-sept, à Dix heures du matin
ACTE DE NAISSANCE de Dangele Joseph
né à Souty le bain le Trente Juillet mil huit cent quarante-sept,
à Dix heures du matin fils légitime de Dangele Joseph
de Souty le bain âgé de quarante ans, profession
de journalier domicilié à Souty le bain et de Marie Thérèse
de Souty le bain âgée de Trente Cinq ans,
domiciliée à Souty le bain (son épouse légitime mariage)
L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe masculin
Premier TÉMOIN: Charles Martin âgé de
Cinquante Six ans, profession de boulanger domicilié
à Souty le bain département de Bas Rhin
Second TÉMOIN: Marie Thérèse Joseph âgé de
quarante ans, profession de vigneron domicilié
à Souty le bain département de Bas Rhin
Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant
et après lecture du présent acte ont signé

Constaté suivant la loi et dressé le présent acte par moi, Moses Ignace
Maire, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, en présence et sur la déclaration des témoins ci-dessus dénommés.
Charles Martin Le Maire
Joseph Philipp